



Procès-verbal de l'assemblée générale de Zero Waste Marseille

Lundi 17 avril 2023

19h-21h

L'assemblée générale s'est tenue au 104 rue de Rome, 13006 Marseille le lundi 17 avril 2023 de 19h à 21h.

Liste des participants :

Fiona COSSON, Présidente
Céline MANGIN, secrétaire de séance, représentante de Solange BOULENE et de Jérôme COUILLAUD
Florence GIROUX
Onja RAVELONAHINA
Matthieu LEROY
Mélanie CHABRIER
Jessica COURTOIS
Christelle LUYSSSEN
Camille NAVAS
Nathalie PASSET
Lætitia GARCIA
Stéphanie AHR
Benoît GUIGAL
Ghislaine RICHTER
Téo JURIČEV
Renaud DURET

La Présidente, ayant constaté que le quorum minimum requis était atteint, a ouvert la séance à 19h. La Présidente accueille chaleureusement les participants. La Présidente a ensuite présenté les points d'ordre du jour.

1. Présentation du rapport moral et financier 2022

Le rapport d'activités 2022 a été transmis à l'ensemble des adhérents en amont de la réunion, avec la convocation. Il est également disponible en annexe de ce procès-verbal.

● Présentation du rapport moral

La Présidente présente les principales activités réalisées en 2022 : 5 rencontres mensuelles se sont tenues à Marseille et 5 à Jouques. 9 apéros bénévoles se sont tenus.

L'année 2022 a été riche en stand de sensibilisation : 22 ont été tenus.

11 ateliers DIY ont été organisés et 6 fresques des déchets.

5 événements ont été organisés dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets (SERD).

1 bénévole a participé à un voyage à Hambourg avec des représentants d'autres associations en lien avec le zéro déchet ainsi que des créateurs de solutions allemands et russes, dans le cadre d'un fructueux échange présentant les solutions existantes.

Le projet « Commerce engagé » a continué tout au long de l'année 2022. 32 commerces ont été labellisés dans le courant de l'année, notamment sur l'île du Frioul.

L'association a obtenu un marché public de la Métropole, le Défi des familles, qui se déroule entre janvier et juin 2023. 89 familles ont été sélectionnées.

Un focus est également fait sur les groupes de travail les plus actifs au sein de l'association. Les activités du groupe « Sensibilisation scolaire » sont présentées par la référente de ce groupe, Mélanie. Son but est la sensibilisation du jeune public. Au titre des chantiers en cours, il y a la rédaction d'un cahier des charges pour les cantines scolaires. Ce groupe reçoit beaucoup de demandes de prestations.

Le groupe « Cartographie » a pour objectif de mettre à jour la cartographie nationale « zero déchet », mise en place et alimenté par le réseau Zero Waste. Des bénévoles sont chargés de faire la veille sur les commerces zero dechet et de les référencer si besoin. La carte est librement accessible sur Internet.

Concernant la vie associative, 2022 a permis à l'association d'embaucher son premier salarié, en tant que coordinateur de projet. Un premier volontaire en service civique a pu également être accueilli. L'équipe salariée a également déménagé du QG des éco-acteurs (1^{er}) au Mesclun (6^{ème}).

Enfin, une présentation de l'organisation de l'association a été faite avec les différents niveaux d'implication entre les administrateurs, le noyau dur et les différents groupes de travail. Un groupe dédié au bien-être des bénévoles a de plus été créé.

Concernant la communication, 2022 a été une année riche avec des interventions vidéos, notamment des passages au JT, en radio et également dans la presse écrite.

Suite à sa mise au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés (18 voix favorables).

- Présentation du bilan financier

Les charges d'exploitation 2022 s'élèvent à 30 112 €, dont 10 101 € d'achats et charges externes (matériel de sensibilisation, locations immobilières, déplacements, ...) et 19 920 € de masse salariale (y compris le volontariat en service civique).

Les produits d'exploitation 2022 s'élèvent à 42 576 €.

Les prestations de services et vente de marchandises représentent 30 401 € soit 71,4 % du résultat.

Les subventions d'exploitations représentent 9797 € soit 23 % du résultat, la principale venant de la ville de Marseille.

Les dons et abandons de frais des bénévoles représentent 2369 € soit 5,5 % du résultat.

L'association termine l'année 2022 avec un excédent d'exploitation de 12 464 €. Son total de fonds propres (fond de roulement) s'élève désormais à 19 830 €.

Concernant la ligne des dons de matériel et abandons de créance, la Présidente précise que beaucoup de bénévoles font des abandons de créance au profit de l'association, notamment en décidant de ne pas se faire rembourser certains frais lors de leurs déplacements.

La Présidente précise que, malgré une bonne situation financière, le manque de trésorerie peut conduire à ce que le solde du compte de l'association soit négatif, la conduisant en 2022 à recourir temporairement et exceptionnellement à des prêts personnels.

Suite à sa mise au vote, le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés (18 voix favorables).

2. Présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel de 2023 a été présenté aux participants. La hausse notable des charges s'explique par le fait que 2023 est une année d'investissement, notamment avec la création d'un deuxième poste salarié.

3. Élection des membres du conseil d'administration (CA)

Les statuts précisent que le Conseil d'administration se compose de 5 à 9 membres, dont un siège réservé à Zero Waste France. Le conseil d'administration est l'organe dirigeant de l'association. Il prend les décisions les plus importantes de l'association. Le CA veille aussi au respect de la charte d'engagement à Zero Waste France. Le mandat est renouvelable chaque année. Pour être éligible, il faut être adhérent depuis une année au minimum.

Les candidatures au conseil d'administration sont au nombre de 5 : Fiona COSSON, Matthieu LEROY, Onja RAVELONAHINA, Florence GIROUX et Céline MANGIN. Chaque candidat se présente brièvement et explique ses motivations.

Puis, les participants votent.

- **Fiona COSSON est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.**
- **Matthieu LEROY est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés.**
- **Onja RAVELONAHINA est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.**
- **Florence GIROUX est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.**
- **Céline MANGIN est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

4. Élection des membres du Bureau

Au sein du CA, il y a un bureau composé au minimum d'un président et d'un trésorier. Seuls les membres du Conseil d'administration peuvent voter pour élire les membres du Bureau.

- **Fiona COSSON est la seule candidate à la fonction de Présidente. Elle est élue à l'unanimité.**
- **Matthieu LEROY se présente au poste de trésorier. Il est élu à l'unanimité.**
- **Céline MANGIN se présente au poste de secrétaire. Elle est élue à l'unanimité.**

5. Vote du montant de la cotisation annuelle des adhérents

La Présidente propose que le montant de la cotisation pour l'année 2023 reste à prix libre. **La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

6. Présentation du programme d'activité 2023

La Présidente présente les principales perspectives pour l'année 2023.

Les rencontres mensuelles sont toujours en *stand by*, malheureusement, faute de bénévoles pour porter cette activité. Melissa prend la parole et se propose de tenir ce rôle. Les apéros bénévoles pour leur part continuent à se tenir régulièrement. Des membres ont également participé aux rencontres nationales, organisées par Zero Waste France, et qui permet la réunion de l'ensemble des groupes locaux en France.

Un second salarié va rejoindre prochainement l'équipe, en particulier pour s'occuper du Défi des familles. Les dates clés du Défi, qui terminera début juillet, sont présentées.

L'association envisage également le recours à deux autres services civiques pour l'année 2023.

Le projet « commerces engagés » se poursuivra également en 2023, en particulier dans le 10ème arrondissement. Un élargissement au 7ème est prévu.

Enfin, la Présidente évoque la seconde édition du festival Zero Waste suite au succès de la première version. Ce projet sera lancé à la condition qu'il ne puise pas dans les ressources de l'association et que l'activité des salariés ne soit pas impactée. Par rapport à la première édition, l'ambition est un nombre plus important de conférence sur le fond.

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre question n'ayant été posée, l'assemblée générale a pris fin à 20h30.

Fiona COSSON
Présidente de Zero Waste Marseille

